

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



Déclaration du Sénégal à la Sixième Session de l'Assemblée des Nations unies pour l'Environnement (UNEA 6)

Madame la Présidente ;

Excellences, Mesdames, Messieurs, Chers délégués ;

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant cette auguste assemblée au nom de la délégation du Sénégal.

Je voudrais, à l'entame de mon propos, féliciter la Présidente de la sixième session de l'Assemblée des Nations unies pour l'Environnement (ANUE-6), Madame Leila Benali, Ministre marocain de la Transition énergétique et du Développement durable pour le leadership dont elle fait montre depuis son élection.

Ces félicitations s'adressent également à Madame Inger Andersen, Directrice exécutive du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE) et son équipe, pour la bonne organisation de cette session.

Permettez-moi de saluer le travail remarquable accompli par les membres du Comité des Représentants Permanents qui, sous la présidence de S.E. M. Firas Khouri, Ambassadeur du Royaume de Jordanie au Kenya, Représentant permanent auprès du Programme des Nations unies pour l'Environnement à Nairobi, ont accompli un travail remarquable dans le cadre de la préparation de l'ANUE-6.

Je tiens ici à exprimer notre reconnaissance à l'endroit des autorités kenyanes pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité.

Excellences, Mesdames, Messieurs, Chers délégués ;

Le Sénégal soutient la déclaration du Groupe africain et rappelle que le thème de cette session de l'ANUE intitulé : « **des mesures multilatérales efficaces, inclusives et durables pour lutter contre le changement climatique, la perte de la biodiversité et la pollution** » est d'une brûlante actualité et revêt pour nous une importance toute particulière.

En effet, le changement climatique, la perte de la biodiversité et la pollution constituent de réels défis pour l'Humanité. Par conséquent, il est de la responsabilité de tous les acteurs de prendre des actions urgentes, collectives et efficaces pour la sauvegarde de la planète.

Comme vous le savez, les pays africains subissent de plein fouet les effets du changement climatique et sont appelés à prendre les mesures appropriées pour concourir à l'atteinte de l'objectif de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris sur le climat.

Le Sénégal reste engagé à poursuivre les efforts déjà entrepris aux niveaux national, régional et mondial pour faire face à cette triple crise planétaire qui nous interpelle. A ce titre, nous lançons un appel au PNUE pour qu'il continue de soutenir les Etats africains afin qu'ils puissent faire face à ces défis environnementaux sans avoir à compromettre leur développement.

Les résultats enregistrés lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties sur le changement climatique (COP 28), tenue l'année dernière à Dubaï, sont certes encourageants, mais restent insuffisants au regard de l'écart persistant entre les besoins exprimés par les pays en développement et les moyens réellement mobilisés pour soutenir l'action climatique.

Dans ce contexte, l'Afrique montre la voie à travers les conclusions fort pertinentes du Sommet africain sur le Climat tenu ici à Nairobi, au mois de septembre dernier.

Excellences, Mesdames, Messieurs, Chers délégués ;

Je voudrais exhorter les Etats à s'engager davantage à poursuivre individuellement et collectivement leurs efforts de lutte contre la perte de la biodiversité qui constitue une réelle menace pour le développement.

A cet effet, nous devons prendre les mesures appropriées pour une mise en œuvre effective des initiatives prises aux niveaux régional et mondial afin de lutter efficacement contre la désertification, la perte des terres et de la biodiversité. A titre d'exemple, je pourrais citer les décisions de la Conférence ministérielle africaine sur l'Environnement (CMAE), la Convention des Nations-Unies sur la Diversité biologique, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et le fonds du cadre mondial pour la biodiversité. C'est pour moi le lieu de féliciter le Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial pour la diligence observée dans la mobilisation des ressources financières.

En ce qui concerne la pollution, nous savons tous qu'elle constitue un grand danger pour notre environnement et la santé humaine, raison pour laquelle le Sénégal renouvelle sa disponibilité à continuer à participer de manière active, au processus de négociation d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans le milieu marin, fondé sur une approche globale qui prend en compte l'ensemble du cycle de vie des plastiques. Nous espérons que cet instrument permettra de disposer d'un mécanisme de financement innovant pour soutenir les efforts des pays en développement dans le cadre de la lutte contre la pollution plastique.

Au-delà des enjeux susévoqués, le Sénégal co-sponsorise le projet de résolution portant sur les aspects environnementaux des minéraux et métaux, celui sur les solutions fondées sur la nature et soutient, en relation avec le Groupe africain, tous les projets de résolutions qui répondent aux objectifs de préservation de l'environnement.

Excellences, Mesdames, Messieurs, Chers délégués, le Sénégal reste convaincu que les conclusions de cette sixième session de l'Assemblée des Nations unies pour l'Environnement seront l'occasion de consolider le multilatéralisme dans la gouvernance de la triple crise écologique auquel notre planète est confrontée et espère qu'un consensus sera trouvé en vue de l'adoption de toutes les résolutions sur lesquelles nous avons travaillé d'arrache pied ces deux semaines.

Je vous remercie de votre aimable attention